



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Programmes: Puy de Dome

Question écrite n° 36530

Texte de la question

Bien qu'il ne représente plus que 2 000 hectares environ, le vignoble du Puy-de-Dome reste un élément conséquent de son économie. On ne pourra pourtant assurer l'avenir de la viticulture du Puy-de-Dome qu'à l'aide de jeunes formes de façon adéquate. Or on n'apprend plus la viticulture dans les écoles agricoles du département. M Pierre Pascallon demande à M le ministre de l'agriculture s'il ne lui paraîtrait pas souhaitable d'introduire une option « vergers et vignes » dans l'enseignement des écoles agricoles du département du Puy-de-Dome.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36530

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 640